



**COMMUNIQUE N° 004 DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE GESTION DES
CRISES ET CATASTROPHES**

Situation des inondations et de l'assistance aux sinistrés

De la réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes, tenue le 29 août 2024 au CECOGEC, il ressort ce qui suit :

- **02 cas d'inondations** survenus sur la période du 22 au 29 août 2024 avec 01 cas à Kidal et 01 cas à Ségou.
- **01 cas d'effondrement** a été enregistré à Kita (Talako) et 01 cas de foudre à Kayes (Bafoulabe).
- **07 cas de pertes en vies humaines** à déplorer sur la même période (02 à Kita, 03 à Kayes et 02 à Bamako).

Cela fait un cumul de 124 cas d'inondations depuis le début de l'hivernage, 37 cas de pertes en vies humaines, 11500 ménages touchés, 69 054 personnes sinistrées et 105 blessés.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos condoléances les plus attristées, tout en souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Secrétaire permanent du Comité Interministériel de Gestion des Crises et de Catastrophes, a capitalisé les efforts consentis par le Gouvernement du Mali, parmi lesquels on peut citer, entre autres :

- la poursuite des opérations de sauvetage, d'évacuation et de mise en sécurité des ménages sinistrés ;
- la distribution de 270 tonnes de céréales aux sinistrés ;
- la distribution des kits aux sinistrés comprenant 589 cartons de savon, 1103 balles de nattes, 481 balles de moustiquaires, 12 tentes et le paiement cash de 130 270 000 francs CFA ;
- le relogement de 378 ménages dans les écoles (30 à Bamako, 106 à Ségou, 242 à Gao) et 52 ménages logés sous des tentes à Ségou ;
- la libération des voies et des ouvrages de drainage des eaux ;
- la poursuite des travaux de curage des collecteurs et caniveaux à travers le pays ;
- la poursuite de la diffusion de messages de sensibilisation sur les radios, les télévisions, dans la presse écrite et via l'application digitale SOS Sécurité ;
- la diffusion, par les opérateurs téléphoniques (Orange Mali, Malitel), des messages de sensibilisation SMS élaborés par le MSPC.



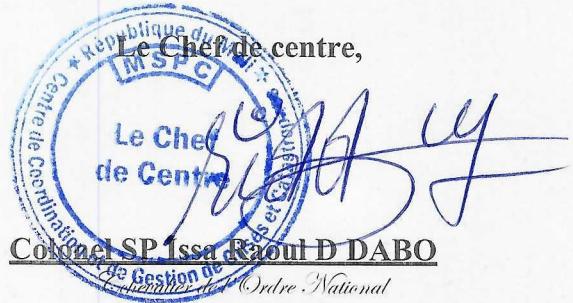
Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ;
Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 61266666 ; 61573838)

La pluviométrie enregistrée au cours de la semaine est inférieure à celle de la semaine passée sur la majeure partie du pays, selon les prévisions météorologiques. Cependant, la montée des niveaux sur l'ensemble des cours d'eau se poursuit, notamment dans le delta intérieur du Niger, où elle est précoce et préoccupante.

A cet effet, les populations sont invitées à la vigilance, particulièrement celles riveraines de Mopti et Sofara. La mise en œuvre des actions salvatrices de réduction des risques d'inondations demeure à travers le respect des consignes suivantes :

- libérer les emprises et les voies d'écoulement des eaux ainsi que les zones à risque d'éboulement ;
- éviter de s'engager sur une route ou une ruelle inondée, à pied comme en voiture ;
- s'éloigner des berges d'un cours d'eau en crue, ou d'un canal d'évacuation d'eau comme les caniveaux ;
- éviter de s'arrêter sur un pont, que ce soit à pied ou en véhicule ;
- s'abriter dans un bâtiment ou un espace couvert, en cas de forte pluie ;
- ne pas s'arrêter sous un arbre, pour éviter les risques de foudre.

Bamako, le 30 Août 2024



Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ;
Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 61266666 ; 61573838)